

Sujet: Le Courriel des Maires - La Newsletter de l'Association des Maires du Var - Numéro 19 - Mars 2013

De : Samuel ESTRADÉ <samuel.estrade@wanadoo.fr>

Date : Fri, 05 Apr 2013 17:36:00 +0200

Pour : Jean-Pierre VERAN <maires.var@wanadoo.fr>, COM&DIA <contact@comedia.fr>

Newsletter publiée par l'Association des Maires et des Présidents de Communautés du Var



Le Mot du Président

Gérons durablement nos territoires avec l'aide technique des Sociétés Publiques Locales !

Mes cher(e)s collègues,

Dans un contexte de rationalisation des ressources publiques et de réforme des institutions, le Conseil Général du Var a créé en 2011 une Société Publique Locale baptisée **ID83 (Ingénierie Départementale du Var)**.

Créée pour pallier les insuffisances des sociétés d'économie mixte locales, ID83 a reçu pour mission d'aider et d'assister techniquement les collectivités territoriales dans des domaines aussi variés que la voirie, les bâtiments et équipements publics, les finances, l'eau et l'assainissement.

Afin que les maires se familiarisent complètement avec ce nouvel outil économique, l'Association des Maires du Var organise en partenariat avec l'Université de Toulon un **colloque sur le thème des SPL qui aura lieu le 9 Avril 2013** au Palais Neptune de Toulon, dans le cadre des journées scientifiques de l'Université du Var. Ce colloque est organisé sous l'égide du Centre d'Etudes et de Recherches sur les contentieux (CERC) - laboratoire rattaché à la Faculté de Droit - qui l'a inscrit dans le programme du Master 2 "Droit et gestion des collectivités territoriales".



Seront ainsi invités à débattre, à partir de leurs réflexions ou expériences personnelles et professionnelles, des praticiens du droit, des dirigeants de SPL, des bureaux d'études, des élus et des enseignants chercheurs qui pourront également répondre à l'ensemble des questions que vous pourriez vous poser sur ce sujet de première importance.

Mes chers collègues, je vous invite ainsi que vos adjoints, conseillers municipaux, DGS ou secrétaires de mairies à participer à ce colloque important, premier grand rendez-vous de notre agenda de formations prévues pour 2013.

Programme des formations

. **Mardi 9 Avril 2013 à TOULON :** Réunion sur les Sociétés Publiques Locales, organisée dans le cadre des journées scientifiques de l'Université de Toulon, au Palais NEPTUNE.

. **Jeudi 11 Avril 2013 au CANNET-DES-MAURES** (sur le site de l'usine d'Entraygues) : Réunion d'information sur les missions de service public assurées par EDF

. **Vendredi 27 Septembre 2013 à SAINT-MAXIMIN :** Réunion sur la thématique "Urbanisme"

Toutes les autres dates sont disponibles sur notre [agenda](#)

A lire, en Mars 2013

sur www.amv83.com

www.toulon.com devient toulon.fr et fait peau neuve !



www.toulon.com devient www.toulon.fr ... et fait peau neuve ! Visitez la toute nouvelle mouture du site Internet de la première ville du Var, plus moderne, plus aérée, plus riche en infos... et surtout en photos ! Point fort du site : son arborescence, à la fois très simple et très cohérente, qui (re) donnera envie aux internautes de consulter l'ensemble des contenus déployés dans 5 nouvelles rubriques : "Laissez vous séduire", "L'avenir se construit", "Mon Toulon pratique", "envie de bouger", "esprit d'entreprise"... Rendez-vous sur www.toulon.fr
[Lire la suite >](#)

Colloque sur les sociétés publiques locales à TOULON le 9 AVRIL 2013: Téléchargez la dernière mouture du programme



Jean-Pierre VERAN, Maire de Cotignac,
Président de l'Association des Maires du Var

Rythmes scolaires - 1

La réforme ne se construira pas sans les maires



Invités à participer à une réunion d'information sur la réforme des rythmes scolaires, les maires du Var ont fait salle comble au Cannet-des-Maures le 7

Février dernier.

A la tribune, le directeur de l'Inspection Académique du Var et le Sous-Préfet de Draguignan se sont chargés d'expliquer les grandes étapes de la réforme souhaitée par le Gouvernement.

Très globalement, les maires du Var considèrent qu'ils ne disposent pas de moyens suffisants en personnels et en infrastructures pour accueillir les élèves pour la rentrée 2013 et que la réforme est un transfert de compétence régalienne qui ne dit pas son nom...

© photo : www.amv83.com

[Lire la suite](#)

Rythmes scolaires - 2 (reportage vidéo)

La réforme des rythmes scolaires expliquée aux élus



Les Maires du Var ont participé à une réunion d'information sur les rythmes scolaires le 7 Février au Cannet-des-Maures. Ils ont pu questionner le directeur de

l'Inspection Académique sur les conditions de la mise en place de la réforme souhaitée par le Gouvernement et exprimer leur approbation ou leurs désaccords.

Pour tenter d'y voir plus clair, l'Association des Maires du Var a recueilli le témoignage de M. Verlucco, Directeur de l'Inspection Académique du Var.

© photo : www.amv83.com

[Voir la vidéo](#)

Rythmes scolaires - 3

Téléchargez le guide de la réforme et le modèle de délibération



Vous trouverez en fichier joint un guide pratique de la mise en oeuvre. Vous pourrez y accéder directement via notre site (cliquer en bas sur "lire la suite") ou bien sur

le portail de l'Education Nationale:

<http://www.education.gouv.fr/rythmes-scolaires-guide-maires>.

Un exemplaire papier vous sera adressé dans les meilleurs délais.

© photo : Ministère de l'Education Nationale



Le colloque organisé en partenariat avec l'AMF83 et l'Université de Toulon se tiendra le 9 Avril prochain au Palais Neptune de 8h30 à 18h. La dernière version du programme de la journée est téléchargeable sur notre site. N'hésitez pas à le consulter ! ».

[Lire la suite](#) »

Parution du décret sur les délais de paiement dans les commandes publiques



La France est désormais en conformité avec la législation européenne sur les retards de paiement dans les commandes publiques, avec la publication dimanche dernier au Journal officiel du décret d'application de la loi du 28 janvier 2013, qui transposait également dans le droit français d'autres dispositions du droit communautaire. Le délai de paiement maximum reste de trente jours pour l'ensemble des commandes effectuées par l'Etat, ses établissements publics, mais aussi les collectivités territoriales et les établissements publics locaux (comme cela était fixé par le décret n°2008-1355 du 19 décembre 2008). Ce délai de trente jours est désormais étendu aux entreprises publiques au sens de l'ordonnance du 6 juin 2005 – comme, entre autres, la Banque de France ou la Caisse des dépôts. © Photo : chlorophylle / fotolia.com [Lire la suite](#) »

Statut de l'élu local : Mise à jour Février 2013



Cette brochure réalisée par l'AMF et régulièrement mise à jour permet, en 67 pages, de connaître l'intégralité des droits des élus pour exercer leur mandat. Attention ! Au moment de la rédaction de cette brochure, les textes d'application de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2013 qui vont avoir un impact très important sur

l'indemnisation des élus locaux et leur couverture sociale ne sont pas publiés. Ils seront soumis pour avis à la Commission consultative d'évaluation des normes le 7 mars prochain. Une prochaine version de cette brochure explicitera ces nouvelles dispositions. Quant au chapitre relatif aux conditions d'accès aux fonctions électives municipales, il a été retiré de cette brochure et fera l'objet d'une note spécifique dans la rubrique « Elections municipales » après le vote définitif du projet de loi Elections en cours d'examen au Parlement.

[Lire la suite](#) »

Le projet de loi sur la décentralisation scindé en trois parties



[Lire la suite](#)

Rythmes scolaires - 4

Une circulaire précise les modalités du projet éducatif territorial



Une circulaire précisant les objectifs et les modalités d'un projet éducatif territorial (PEDT) est parue le 22 Mars 2013 dans le bulletin officiel du ministère de l'Éducation. Elle

a pour but de « faciliter la coopération entre les collectivités territoriales engagées dans cette démarche de projet et les services de l'État chargés de l'accompagner jusqu'à sa contractualisation.

© visuel : Ministère de l'Éducation Nationale

© source : www.amf.asso.fr

[Lire la suite](#)

Economie Locale

La CAPEB du Var interpelle les élus sur les difficultés économiques des petites entreprises du secteur du bâtiment



La CAPEB se mobilise depuis 1946 pour défendre et promouvoir les intérêts matériels et moraux des entreprises artisanales du bâtiment auprès des pouvoirs publics.

des pouvoirs publics.

Rappelant constamment le poids de ces entreprises dans l'économie, la CAPEB entend défendre leur avenir et leur participation à l'évolution du secteur de la construction en particulier, malgré une conjoncture difficile, une fiscalité peu avantageuse et une concurrence exacerbée par les auto-entrepreneurs. Sensibles à ces arguments, le Président de l'AMF 83 a souhaité organiser une matinée d'échanges avec des responsables de la CAPEB du Var et des élus en charge de la commande publique dans leurs communes.

© photo : www.amv83.com

[Lire la suite](#)

Mission Adressage (reportage vidéo)

Le Var à bonne adresse



Visionnez notre reportage vidéo sur l'avancée de la démarche d'adressage à l'échelle départementale, menée sous l'égide de l'Association des Maires du Var et

en partenariat avec les services de secours du Var, les services de la Direction des Finances Publiques du Var et avec le Groupe La Poste.

[Voir la vidéo](#)



Paris, le 05 mars 2013

AVANT-PROJET DE LOI DE DÉCENTRALISATION
REMARQUES ET PROPOSITIONS DE L'AMF
SUR LES PRINCIPALES DISPOSITIONS

SYNTHÈSE

Même si Marylise Lebranchu, la ministre de la Réforme de l'État, de la Décentralisation et de la Fonction publique, s'en défend, c'est bien un report du projet de loi sur la décentralisation dans son ensemble qui a été annoncé hier. Et même si la décision gouvernementale avait commencé à se diffuser dès la semaine dernière, elle a tout de même pris hier des allures de coup de théâtre.

C'est après une rencontre avec les sénateurs socialistes, en fin de matinée, que le Premier ministre et le président du Sénat ont annoncé la nouvelle : le texte de l'acte III de la décentralisation sera divisé en trois parties distinctes, et chacune sera présentée séparément devant le Parlement. « La première partie sera consacrée aux métropoles Paris, Lyon, Marseille, mais aussi les grandes métropoles de province et les grandes villes », a expliqué Jean-Marc Ayrault.

Elle sera présentée au Sénat « dès ce printemps », a complété Jean-Pierre Bel, président du Palais du Luxembourg. « Le deuxième projet de loi, rassemblant les dispositions relatives au rôle des régions pour favoriser le développement économique, sera examiné dans quelques mois, pour permettre une nouvelle concertation », précise un communiqué de la présidence du Sénat.

« Un troisième texte, portant sur la clarification des compétences et les solidarités territoriales, fera l'objet de nouveaux échanges et d'un travail préparatoire approfondi. »

Cela renvoie de fait l'examen de ce chapitre concernant les communes et les intercommunalités, ainsi que l'avenir des départements, au printemps prochain... au moins. Certains parlementaires estimaient hier qu'il pourrait même ne pas intervenir avant septembre 2014.

[Lire la suite](#)

L'Association des maires de France réclame une loi-cadre sur la décentralisation



À deux semaines de la présentation du projet de loi Lebranchu sur la réforme de la décentralisation – qui doit intervenir au Conseil des ministres du 10 avril – des critiques de plus en plus nombreuses se font jour chez les élus, notamment communaux et départementaux. (Pour un tour d'horizon des principales mesures de l'avant-projet de loi, lire Maire info du 8 mars dernier). L'AMF a notamment publié hier un communiqué très critique vis-à-vis du projet de réforme, qualifié de « décevant », de « technocratique », reflétant une conception « verticale et hiérarchique de l'organisation territoriale » et « marginalisant » le rôle du maire. L'AMF reproche toujours au texte de réduire la liberté communale et de transformer le maire en simple « exécutant ». © visuel : Nikolai Sorokin - Fotolia.com

[Lire la suite](#)

Nos publications

[Téléchargez les lettre d'infos pratiques et juridiques n°99 et 100 \(éditions de Février 2013 et Mars 2013\)](#)

Association des Maires du Var – Conseil Général, Rond-Point du 4 décembre 1974- 83007 DRAGUIGNAN CEDEX/
Photos : AMF83 / Fotolia.com
Tel : 04 98 10 52 30 site web : www.amv83.com / contact : maires.var@wanadoo.fr